

rence, & les Ministres continuoient, sans altération, leur résidence dans les deux Cours respectives également.

Il n'y avoit donc que des sentimens d'envie & de jalouſie, & une ambition injuste & effrenée, qui puſſent faire contracter au Roi de Pologne les engagemens qu'il a pris par le Traité de *Varſovie*, & ſes autres engagemens poſtérieurs. La *Sileſie* étoit regardée par toute l'Europe, depuis la Paix de *Breſlau*, comme une Province incorporée aux autres Etats qui ſont ſous la domination du Roi. C'eſt un héritage de ſes Ancêtres, qu'il a répété & conquis, depuis l'extinction mâle de la Maïſon d'Autriche. Il s'enſuit donc de-là, que la *Sileſie* eſt autant annexée aux Etats du Roi, que les Pays de *Zeitz* & de *Merſebourg* le peuvent être à la Saxe. Ce ſont des héritages également de part & d'autre, & il eſt à croire qu'à *Dreſde* tout le monde s'inſcriroit en faux contre un Sophiſte, qui auroit la démenſe de ſouſtenir que les Pays de *Merſebourg* & de *Zeitz* pourroient être attaqués impunément; & que ce ne ſeroit point faire la guerre au Roi de Pologne, Electeur de Saxe, que de lui envahir ces deux Duchés. Mais il y a une grande différence entre le langage des paſſions & celui de l'équité. Il eſt donc évident que le Roi de Pologne, après avoir attaqué le Roi, dans une de ſes poſſeſſions, ſoit en *Sileſie* ou ailleurs, lui fait, dès ce moment-là, une guerre ouverte & offenſive. Quel eſt l'imbécile, qui ne ſe croye pas en droit de ſe défendre, s'il ſe ſent bleſſé dans quelque membre par l'épée d'un homme armé? & quel ſeroit l'homme aſſez ſtupide pour ſe contenter de cette défaite frivole, que ſon ennemi n'en veut pas à ſon corps, mais ſeulement